ARZON ÉVÈNEMENTS

PROCÈS – VERBAL

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MAI 2026

CA - II - 2026

Nombre de membres : **13**

en exercice : 13
Présents : 13
Pouvoirs : 0

le Conseil d'Administration d'Arzon Evénements s'est réuni en session ordinaire, à la salle Bellevue **le dix-neuf mai, deux mille vingt-six**, dûment convoqué, sous la présidence de Monsieur Denfer, nouvellement élu maire de la ville d'Arzon et représentant l'autorité de tutelle.

Date de convocation du Conseil d'Administration, le trente avril deux mille vingt six

PRESENTS : Bruno DE RENEVILLE, Corinne VIALATTE, Caridad PELLISSIER, Sylvie COTTET, Jean-Michel DESMARS, Nathalie STEPHANY, Lydie TAMARELLE, Marc EYMOND, Erwan RENIMEL, Emmanuel JACOBEE, Jean Marc GAUTER, Christine PROVOST, Philippe DESENFANT

ABSENTS :

Ouverture de la séance – vérification du quorum – validation du procès-verbal du Conseil d'Administration précédent

Tour de table et présentation des différents membres présents. Les présents représentants la majorité des membres en exercice, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 24 février 2026.

Ordre du jour :

1. Introduction des nouveaux membres
2. Election du président et du vice-président
3. Modification des Statuts
4. Présentation générale de l'EPIC
5. AOT

1- Introduction des nouveaux membres

7 membres élus du Conseil Municipal (titulaire / suppléant)

- 5 membres issus de la liste majoritaire
  - Bruno de Renéville (Florence Cotte)
  - Corinne Vialatte (Patrice Serignac)
  - Caridad Pellissier (Aorelian Garcia)

- Sylvie Cottet (Audrey Le Panse)
- Jean-Michel Desmars (Yves Rivain)

- 2 membres issus des listes minoritaires
  - Jean-Jacques Mulot (Nathalie Stephany)
  - Lydie Tamarelle (Patrick Deplaix)

6 représentants du milieu socio-professionnel (titulaire / suppléant)

- 2 représentants des associations
  - Christine Provost (Mireille Bricotte)
  - Philippe Desenfant (Marie-Thérèse Jan)

- 1 représentant du YCCA
  - Marc Eymond (Gérard Philippe)
- 1 représentant des activités de loisirs
  - Emmanuel Jacobée (Stéphanie Autissier)
- 1 représentant de l'UCAA
  - Erwan Renimel (Annabelle Gantier)
- 1 représentant de la filière nautisme (act. portuaires)
  - Jean-Marc Gauter (Aurélie Giard)

2 - Elections président et vice-président

Olivier Denfer, maire d'Arzon représentant l'organe délibérant, ouvre la séance, et propose l'élection du président/e et vice-président/e aux membres du Conseil d'Administration.

1 - Élection du président

Candidat : Bruno De Reneville
Nombre de votants : 13

NOM - Prénom	Nb de voix POUR	Nbre de voix CONTRE	Nbre de voix NUL
Bruno DE RENEVILLE	12	0	1

Résultat :
Monsieur Bruno DE RENEVILLE, est élu président et est immédiatement installé.

2 - Élection du vice-président

Candidat : Corinne Vialatte
Nombre de votants : 13

NOM - Prénom	Nb de voix POUR	Nbre de voix CONTRE	Nbre de voix NUL
Corinne VIALATTE	12	0	1

Résultat :
Madame Corinne VIALATTE, est élue vice-présidente et est immédiatement installée.

3 - Modifications des statuts Arzon Évènements

Vu la délibération IX-2012-2 du 5/11/2012 portant création de l'EPIC Arzon Animation, renommé Arzon Évènements par délibération V-2016-1 du 30/05/2016, vu les statuts d'Arzon Evènements en date du 5/11/2022, modifiés par délibérations successives du 30/05/2016 et 26/10/2023, 25/06/2024, 25/03/2025.

Le directeur d'Arzon Evènements expose aux membres du Conseil d'Administration, la nécessité d'effectuer deux modifications de l'article 11 des statuts d' Arzon Évènements :

- Modification des modalités d'envoi de la convocation : *« Toute convocation est faite par le Président. Elle est adressée **par courriel** à l'ensemble des administrateurs »*

- Modification du délai d'envoi de la convocation « *Toute convocation est faite par le Président **au moins 10 jours** avant la séance. En cas d'urgence, ce délai peut être abrégé par décision du Président. »*

CONSIDÉRANT la nécessité d'apporter les modifications préconisées,

VU l'exposé de Monsieur le directeur,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, est favorable à présenter ces modifications au vote des élus au prochain conseil municipal.

4 - Présentation générale de l'EPIC

A/ Structures et fonctionnement

Le directeur rappelle l'ensemble des missions confiées par l'autorité de tutelle (mairie d'Arzon) à l'EPIC. Il rappelle également l'historique et les sites gérés par Arzon événements.

a) Les missions

- Gérer les équipements touristiques et culturels et la programmation d'événements toute l'année
- Promouvoir l'image de la station
- Commercialiser des prestations de service
- Coordonner la vie associative

Intervention de Mireille Bricotte sur l'historique du Comité de Coordination des Associations Arzonaises, la mise en sommeil de l'association puis sa dissolution en 2024.

b) Ressources humaines

Postes permanents
Pierre Tornaire : Directeur
Lucie Cadorel : Directrice adjointe
Elise Flament : Responsable événementiel
Nathalie Josso : Comptabilité, Communication et expo Moulin Pen Castel
Gaëtan Afchain : logistique et sécurité

Hélène Bruas : Maison des associations & *Moulin Pen Castel*
Jean-Philippe Larmor : Entretien MDA & accueil à *La Criée* de Port-Navalo
Lisa Landry : alternante en communication
Kévin Le Fur & Vincent de Toledo : Cinéma *La Locomotive*

Postes saisonniers
Jules Catherine : Technique et entretien Fogeo (6 mois)
Mari Laurent : Accueil Club house Fogeo (2 mois)
Elyna Robert : Accueil club house (2 mois)
Florence Tsagouria : renfort cinéma (2,5 mois)

c/ Structures gérées par Arzon Évènements

Le cinéma *La locomotive*

2 salles de projection labellisées *Art & essai*
- *Salle 1 : 120 places*
- *Salle 2 : 80 places*

Ouverture toute l'année 7/7 jours

Le parc du Fogeo

En régie directe :
Stages et location tennis
Mini-golf
Beach volley / soccer

En délégation :
Ecole de Voile / TC Sailing
Poney Club / Ecuries de Kerbotin
Club de natation / Blue Shark
Restauration plein air / Guinguette OBDL en cours

Ouverture pendant les vacances scolaires (hors Noël et hiver)
Club de natation / Restauration de plein air (été)

Moulin de Pen Castel
Expositions d'art contemporain
Ouverture mars > juin / septembre > novembre
- 4 jours à 5 jours d'ouverture hebdomadaire

Ouverture en période estivale
- 7/7 jours

Programmation ponctuelle de spectacles

La Criée de Port-Navalo
Expositions scientifiques ou pédagogiques de février à octobre

- Ouverture 4 jours hebdomadaire

Marché des artisans créateurs l'été

- 7/7 jours

Maison des associations

- Mise à disposition des espaces et du matériel pour les associations adhérentes
- Commercialisation des espaces (AG, syndicats de copropriété, réunions familiales)
- Expositions printemps à l'automne

Espace Bellevue

Commercialisation

- Séminaires d'entreprise, cocktails, réunions familiales

Mise à disposition

- CPM, réunions publiques, loges d'artistes

5- Autorisation temporaire d'occupation

Dans le cadre de la gestion des équipements relevant de l'EPIC et suite aux délibérations du III-2025-3 en date du 21 octobre 2025 et du IV-2025-3 en date du 22 décembre 2025, un **appel à candidatures a été lancé** le 16 janvier 2026, pour l'attribution d'une **Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)** du domaine public, relative à l'exploitation d'une restauration de plein air sur le site du Fogeo, pour une période de 5 ans.

À l'issue de la procédure, prolongée jusqu'au 16 avril, faute de candidat, **un seul dossier de candidature,** a été déposé dans les délais impartis. La candidature est présentée aux membres du Conseil d'Administration

- la SASU PRODEL EXPERIENCE, 38 CHEMIN MONTOR 62780 CUCQ, représentée par Julien DELERUE, pour l'exploitation d'un espace de restauration plein air sur le Parc du Fogeo dans les conditions du cahier des charges validé au conseil d'administration du 22 décembre 2025

Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **PREND ACTE la conformité** de la candidature
- **AUTORISE la direction à conclure une AOT d'une durée de 5 ans**

Le présent procès-verbal dressé est clos le 19 mai 2026 à 20H00

La secrétaire de séance, Lucie Cadorel

Le président, Bruno De Reneville.